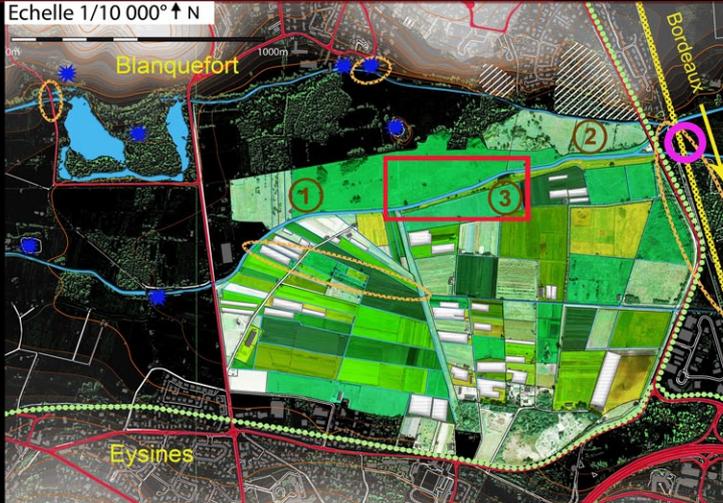


Entre Eysines et Blanquefort, le ruban des saveurs parcourt la vallée des Jalles

Plan réseau nature

-  Vallée maraîchère
-  Jalle/ Cours d'eau
-  Serres
-  Discontinuités des Corridors biologique
-  Courbes de niveau
-  Elements remarquables
-  Routes/ autoroute
-  Arrêt Tram-train
-  Voie ferrée
-  Piste cyclable
-  Projet éco-quartiers
-  Eysines, Blanquefort: la ville sur les coteaux



La vallée des Jalles constitue le plus vaste espace « naturel » urbain de l'agglomération bordelaise, parc intercommunal s'étendant sur 3300 hectares, celui-ci correspond à la basse vallée de la jalle de Blanquefort à cheval sur 7 communes.

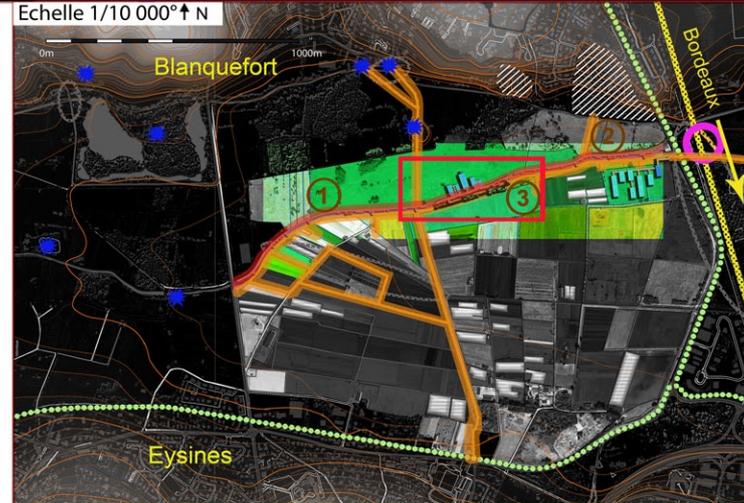
La rivière constitue l'artère vitale de cet espace métropolitain et périurbain. Épargnée par le développement urbain grâce au risque d'inondation cette vallée demeure soumise aujourd'hui à de fortes pressions foncières.

Elle offre par son intérêt environnemental et paysager, un cadre privilégié d'intervention publique. Pourtant la zone maraîchère reste un lieu de la vallée non exploré par les citoyens.



Faune existante à protéger, circulant dans les corridors biologiques

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |



-  Passerelle
-  Serres de redécouverte
-  Serres de récolte
-  AMAP
-  Connection des corridors biologiques - reconstitutions des liens humains
- Palette végétale biodiversité croissante**
-  *Iris pseudoacorus*
-  *Lythrum salicaria*
-  *Butomus umbellatus*
-  *Juncus inflexus*
-  *Typha angustifolia*
-  *Phragmites australis*

L'enjeu serait de rendre accessible au public cette zone maraîchère, un site pour sensibiliser et valoriser cette culture. Pour cela est réalisé un cheminement en bord de Jalle, où lors de son parcours, le visiteur est invité à la découvrir, à s'y initier à travers différentes étapes: premièrement un espace de rencontre et de vente avec les maraîchers.

Deuxièmement une possibilité de récolte pour sa propre consommation ou pour une redécouverte des saveurs à la carte dans un espace de restauration au niveau de serres réalisées à cet effet.

